

Séance du Conseil Municipal du mercredi 9 novembre 2022, 19h00

Présents :

Rachel French
Sabine Peyrié
Benoit Galiacy
Caroline Cessac
Julie Diaz,
Patricia Monbrun
Kevin Florenty
Vincent Florenty

Absents excusés :

Sarah Marès
Céline Destal

Absent :

Léopold Lessène

Conformément à l'ordre du jour, cinq points ont été abordés, avant les questions diverses.

N° 2022-11-09/01

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1^{er} janvier 2023
Adopté à l'unanimité

N° 2022-11-09/02

Virement de crédits en section d'investissement
Adopté à l'unanimité

N° 2022-11-09/03

Adhésion au service numérique du centre de gestion

N° 2022-11-09/04

Suppression de poste suite départ à la retraite
Adopté à l'unanimité

N° 2022-11-09/05

Motion de la commune de Marminiac pour lutter contre l'inflation
Validée, sept votes pour et une abstention

QUESTIONS DIVERSES

1/ Lierre sur le toit de l'église : l'intervention d'une entreprise spécialisée pourrait être demandée.
Madame le Maire va faire établir un devis.

2/ Dans le cadre de la préparation du plan communal de sauvegarde (échéance fin 2024), Vincent Florenty sera référent, Kévin Florenty sera son suppléant.

3/ Une augmentation conséquente du coût de l'énergie est annoncée. Marminiac, qui fait partie d'un groupement d'achat en ce qui concerne l'électricité, serait impactée par une hausse des prix de 50 à 100 %.

4/ La commission éco-foyer s'est réunie pour étudier la faisabilité d'installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux. L'étude et l'accompagnement du projet par TE46 impliqueraient de délibérer pour signer une convention et verser la somme de 500 € au titre des frais d'étude.

5/ Éclairage public. Les votes par mail ont permis de sélectionner trois modèles de lanternes. La sélection sera transmise à Alexis Couderc, de TE46. Une réunion des conseillers sera nécessaire pour préparer la réunion publique.

6/ Madame le Maire doit aller voir dans le cimetière de Boissierette, l'arbre afin de constater si, il doit être élagué.

7/ Le Foyer, dans le bourg, dispose d'une salle en rez-de-chaussée, qui pourrait être mise à disposition pour des ateliers ou des petits évènements du type de ceux que va organiser la nouvelle Association Le Bocal. Richard Nadal, coordonnateur culturel de la communauté de commune, qui gère l'utilisation du lieu pour les résidences d'artistes, sera consulté pour le planning.

8/ L'entreprise Delmas va être consultée pour le débroussaillage des trois chemins coupe-feu de la commune. Par ailleurs, il est noté que le chemin communal qui mène au lieu-dit Bancuq nécessite un empierrement, mais que les arbres situés sur terrain privé, qui le longent doivent préalablement avoir été largement élagués.

9/ La mairie a signé une convention avec le Trésor Public pour la mise en place de PayFip, ce qui permet aux administrés de régler leurs factures, (location salle communale, loyer, achat de concession cimetière) directement sur internet.

10/ Concernant le cimetière du bourg, deux élues se chargeront de réunir quelques anciens de la commune à même de remettre des noms sur les tombes qui n'en ont plus.

FIN DE LA SÉANCE DU CONSEIL à 20h38